

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01 + HEBDOS

Le ministre Leitão fait le point sur la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances

Québec, le 15 décembre 2014 – À la suite de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale des ministres des Finances, qui a eu lieu aujourd'hui à Ottawa, le ministre des Finances, M. Carlos Leitão, a fait le point sur les principaux sujets à l'ordre du jour.

Situation économique et budgétaire

Les ministres des Finances ont amorcé leur rencontre par une discussion avec le gouverneur de la Banque du Canada, M. Stephen S. Poloz, sur les perspectives économiques canadiennes et internationales.

Au plan économique, M. Leitão a mentionné qu'après une année 2013 décevante, l'accélération de l'économie du Québec se concrétise. Les exportations s'accroissent, la consommation demeure soutenue et les investissements des gouvernements se maintiennent à des niveaux élevés. D'ailleurs, les perspectives économiques de la mise à jour de décembre 2014 tablent sur une croissance du PIB réel de 1,6 % en 2014 et de 1,9 % en 2015. « Les exportations totales du Québec, en chiffres réels, devraient croître de 3,1 % en 2014 et de 3,5 % en 2015. Ce rebond en 2014 a été favorisé par le renforcement économique aux États-Unis, le principal partenaire commercial international du Québec, ainsi que par un dollar canadien plus faible. La vigueur des exportations est un élément clé qui stimulera la croissance de la demande intérieure », a-t-il déclaré.

Au plan budgétaire, le ministre des Finances a souligné que le point sur la situation économique et financière publié le 2 décembre dernier a confirmé que le Québec est en voie d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016 comme prévu, et ce, en raison notamment d'une gestion rigoureuse des finances publiques. « Nous atteindrons nos objectifs budgétaires tout en poursuivant notre plan pour la relance économique avec des initiatives notamment pour accroître les investissements privés, mais aussi en facilitant les échanges commerciaux avec les autres provinces », a ajouté le ministre.

Développement des infrastructures

Les investissements dans le développement des infrastructures publiques sont essentiels pour la croissance économique. Aussi, au cours des 10 prochaines années, le Québec compte consacrer 90,3 milliards de dollars à ce chapitre. Ces investissements en infrastructures se réaliseront malgré les efforts importants de contrôle des dépenses nécessaires à l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

« Les investissements en infrastructures étant un facteur important de croissance économique, plusieurs provinces, dont le Québec, considèrent qu'elles font plus que leur part et ont demandé au gouvernement fédéral de rehausser le niveau de sa participation au financement des infrastructures », a souligné M. Leitão.

Transfert canadien en matière de santé

Le ministre des Finances a aussi rappelé que les changements annoncés en décembre 2011 concernant le Transfert canadien en matière de santé créeront un manque à gagner important pour les provinces par rapport aux paramètres actuels. « Ces changements surviendront non seulement alors que plusieurs provinces viendront d'atteindre l'équilibre budgétaire, mais également dans un contexte où de fortes pressions se feront sentir sur les dépenses des provinces en santé en raison, notamment, du vieillissement rapide de la population », a indiqué M. Leitão.

Le ministre a réitéré la demande du Québec pour que le gouvernement du Canada retienne une formule qui prend en compte les facteurs sociodémographiques.

Valeurs mobilières

Lors d'un point de presse, M. Leitão a également rappelé que le Québec, tout comme l'Alberta et le Manitoba, s'oppose toujours fermement au projet fédéral de réglementation des valeurs mobilières. « Nous sommes d'avis que la conclusion d'une entente de partenariat visant la mise en place d'un nouveau conseil provincial-territorial des ministres responsables de la réglementation des valeurs mobilières serait plus efficace, avantageuse et respectueuse des compétences constitutionnelles de chacun que l'entente proposée par le gouvernement fédéral », a-t-il conclu.

– 30 –

Source : Andrée-Lyne Hallé
 Attachée de presse
 Cabinet du ministre des Finances
 418 643-5270
 514 873-5363